

Implantation paysagère

L'abbaye, à l'origine du bourg, s'est installée dans **le fond de la vallée (1)** à proximité immédiate de la rivière. Il n'en reste aujourd'hui que des bâtiments résiduels, mais son lieu d'implantation fait encore l'articulation entre les deux principales parties du village, l'une autour de l'église sur le versant sud et l'autre autour du moulin sur le versant nord.

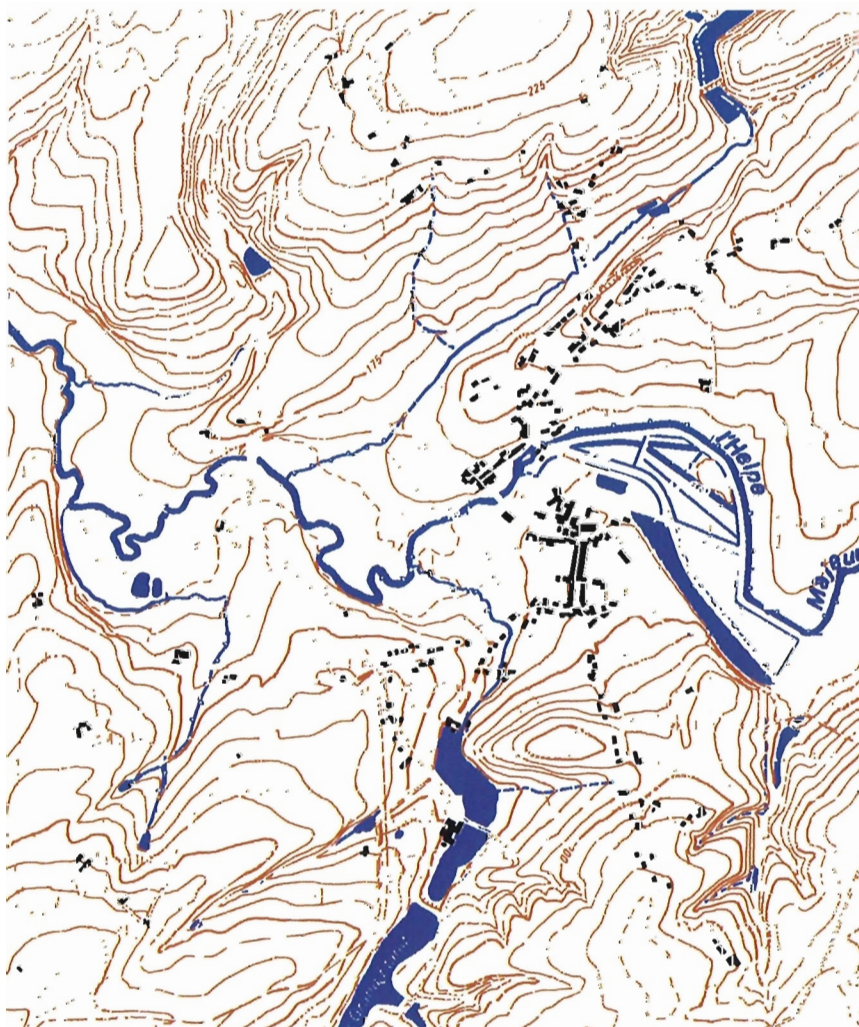


Le centre (2), posé sur une première terrasse au dessus du lit de la rivière s'organise de manière très linéaire autour de l'axe nord-sud vers Trélon et se constitue en village-rue à travers un bâti dense et continu.



De l'autre côté de l'Helpe Majeure (3), s'étirant du moulin à la RD963, le bâti s'organise de manière moins rigoureuse le long de la rivière.

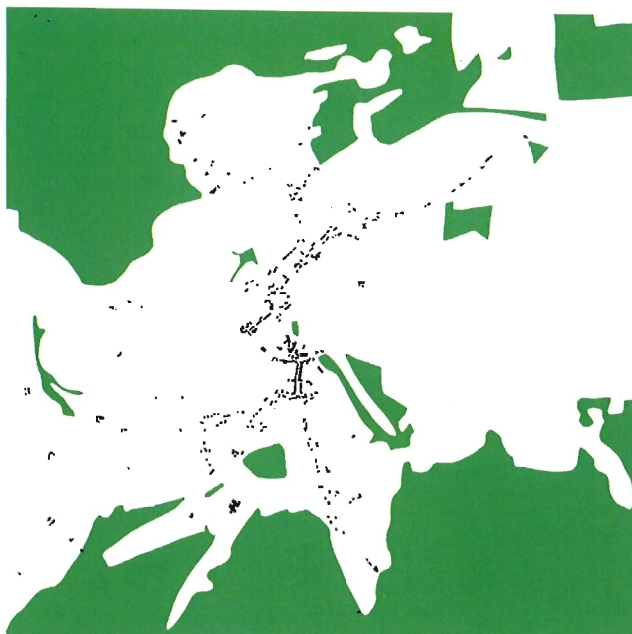
En venant du cimetière, cette masse bâtie forme, juste avant la rivière, la limite nord de la partie agglomérée du village.



L'implantation groupée du centre du village dans le fond de vallée et l'utilisation des versants par un bâti plus lâche et étiré.

Le bâti, plus dense au centre de la commune, s'étire au nord comme au sud jusqu'à la forêt.

Le découpage de la lisière, lié à l'essartage pour l'utilisation du bois et l'exploitation des terres, a permis la création des secteurs bâtis les plus éloignés comme la Croix de Trélon ou les Beaux Sarts.



Depuis le moulin, la rue des Beaux Monts (4) prolonge le village au nord, égrenant un bâti de plus en plus épars sur une crête assez boisée.



Au sud, la RD963 (5) part à l'assaut du versant escarpé de la vallée. Un bâti lâche l'accompagne tout d'abord dans sa partie la plus basse et la plus dégagée, puis s'interrompt là où la forêt domaniale de Bois-l'Abbé se resserre progressivement autour de la route.



A l'ouest, au-delà de la voie ferrée nord/sud et de part et d'autre de la RD133, le bâti, composé de rares fermes isolées et d'une ancienne brasserie, se disperse du fond de vallée jusqu'à la lisière forestière dans un contexte qui mêle prairies et cultures, bosquets et haies bocagères hautes.

Les sous-ensembles

Les Beaux Sarts



La rue des Beaux Monts

Le noyau



Le Paradis



La Croix de Trélon



Le Château de la Motte et la ferme



Les Aïsements

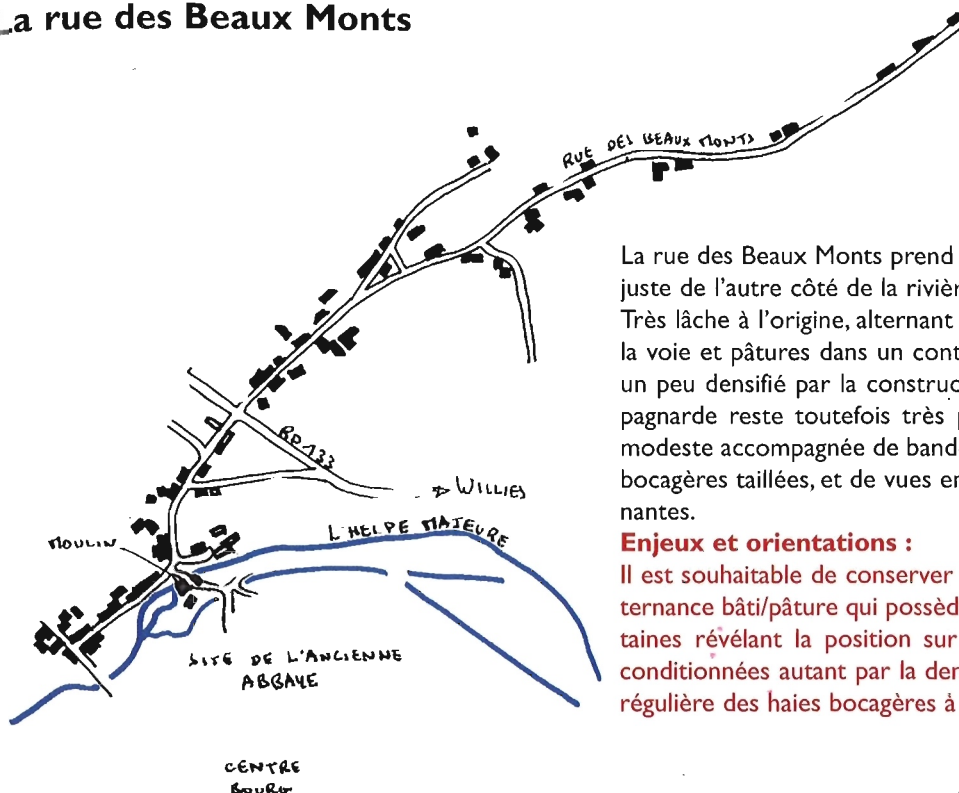
Les fermes isolées

- Noyau
- Extensions
- Hameaux
- Ecartés
- Isolés

périmètre ZPPAUP

Les hameaux et isolés

La rue des Beaux Monts



La rue des Beaux Monts prend naissance sur le versant opposé au centre, juste de l'autre côté de la rivière et à proximité du moulin.

Très lâche à l'origine, alternant petites fermes blocs implantées le long de la voie et pâtures dans un contexte très bocager, le bâti s'est aujourd'hui un peu densifié par la construction d'habitat résidentiel. L'ambiance campagnarde reste toutefois très présente à travers une chaussée de taille modeste accompagnée de bandes ou de talus enherbés, de fossés, de haies bocagères taillées, et de vues encore nombreuses sur les prairies environnantes.

Enjeux et orientations :

Il est souhaitable de conserver l'implantation traditionnelle basée sur l'alternance bâti/pâturage qui possède l'avantage d'offrir des vues latérales lointaines révélant la position sur crête de ce hameau. Ces fenêtres sont conditionnées autant par la densité du bâti à maîtriser que par la gestion régulière des haies bocagères à maintenir en taille basse.

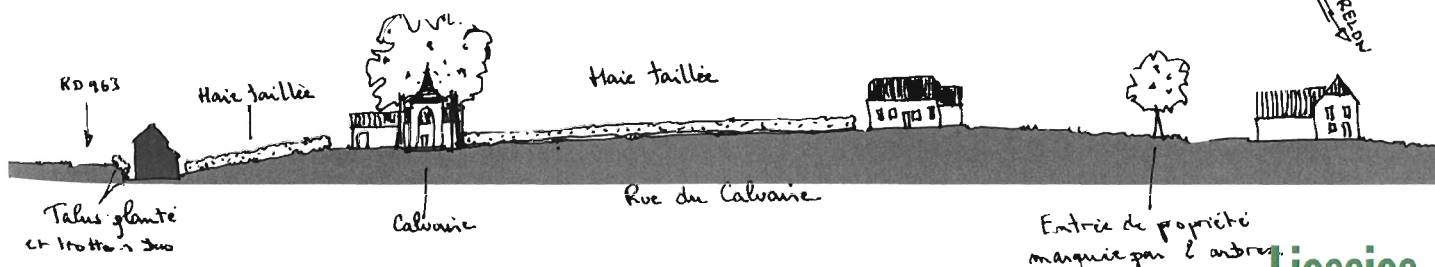
La Croix de Trélon



Située dans le prolongement de la rue principale du village (la rue du Maréchal Foch), la RD963 s'élançe sur le versant en direction de la forêt et de Trélon, la lisière se faisant toujours plus proche et présente. Elle essaime de part et d'autre un bâti d'origine rurale souvent implanté en recul de la voie. Le relief accidenté favorise les variations en mettant les

constructions soit en contrebas, soit en surplomb de la chaussée, laissant des fossés encaissés et des talus plantés d'arbustes.

La rue du calvaire, perpendiculaire à la RD, marque un épaississement dans ce tracé linéaire où d'anciennes fermes sont installées. Elle dessert un lieu remarquable : le calvaire, dont la forme, l'implantation, la mise en scène et l'environnement immédiat (ferme restaurée en habitation, haies taillées ...) renforcent l'agrément de ce lieu.



Les isolés

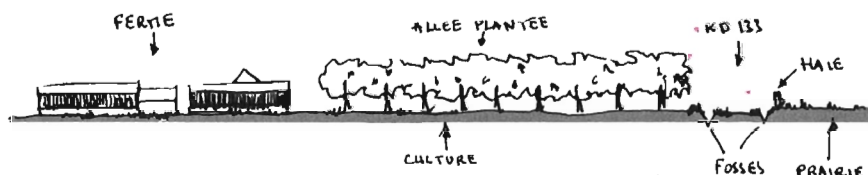
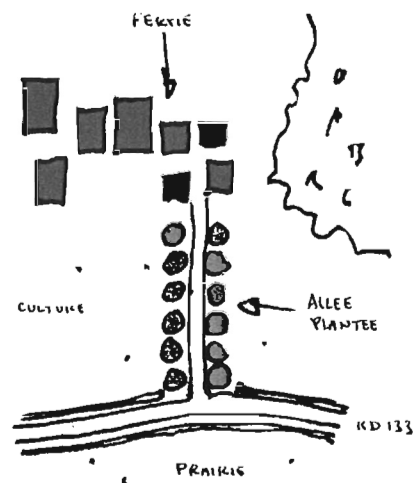
La ferme de Grimoux

La ferme de Grimoux est avec la brasserie, l'exploitation la plus présente sur le parcours de la RD133. De grande taille et située au milieu de son domaine agricole, elle montre de manière exemplaire son accroche à la voie publique. La bande enherbée, le fossé et la haie taillée s'interrompent pour laisser place à l'entrée d'une belle allée plantée qui mène aux bâtiments de la ferme et marque fortement son empreinte dans ce paysage ouvert.



Enjeux et orientations :

Pour les fermes isolées, lors de la construction d'extensions, il est préconisé de les regrouper autour du siège d'exploitation, plutôt que de les placer à proximité des routes.



La forge et le "château-ferme" de la Motte

Cet ensemble isolé au bord de l'eau et en lisière de la forêt est constitué de deux groupes bâtis à l'origine dépendants de l'abbaye mais pourtant éloignés de celle-ci.

Le premier constitué d'une ferme à cour carrée massive et adossée à un château du XVIIIème siècle forme un ensemble harmonieux s'ouvrant d'un côté sur les étangs et de l'autre sur un parc arboré en contact à la forêt.

Le second, situé à l'extrémité des étangs, s'organise autour d'une ancienne forge. Ce lieu tire son originalité de l'architecture de ses bâtiments et de la vision presque théâtrale de ses toits semblant émerger de l'eau. Leur position singulière en contrebas du niveau des étangs révèle aisément leur fonction initiale liée à l'eau.

Enjeux et orientations :

Le développement du hameau doit être surveillé et demeuré lâche pour conserver les caractéristiques de ce secteur isolé.

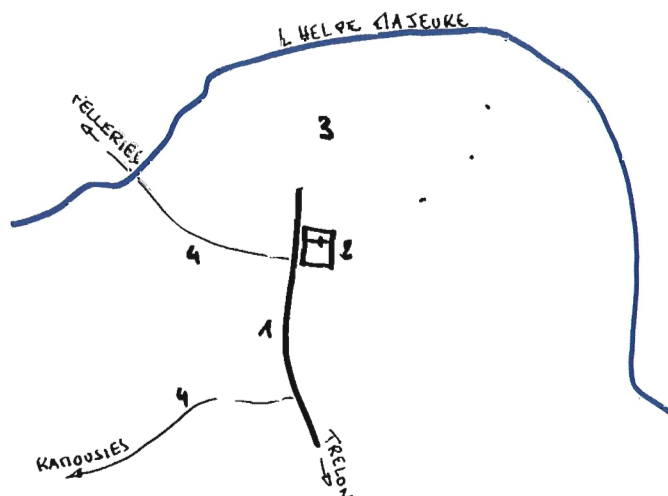


Le noyau

Le noyau ancien s'apparente à un village-rue dont l'extrémité nord aboutit sur le site de l'ancienne abbaye qui s'était développée dans un méandre de l'Helpe-Majeure.

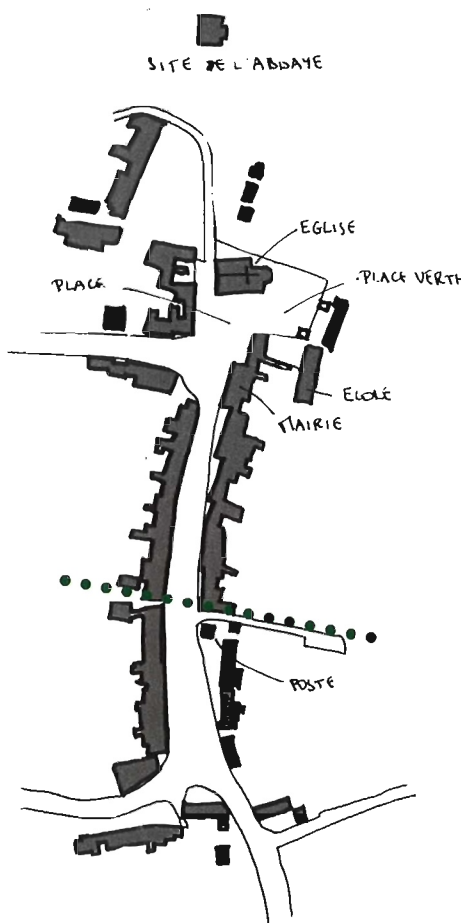
Composition du noyau :

- 1 - l'axe principal nord-sud (la rue du maréchal Foch)
- 2 - La place et l'église : articulation entre village et abbaye
- 3 - Le site de l'ancienne abbaye
- 4 - Voies d'accès au village depuis Ramousies et Felleries



Le noyau et la place

L'axe principal et ses trois séquences



Le centre de Liessies s'organise autour d'une rue bien cadrée par un bâti continu et homogène regroupant l'essentiel des commerces. Cet axe bâti nord-sud est limité nettement à ses extrémités par deux accès perpendiculaires : les routes de Ramousies au sud et de Felleries au nord.

A l'articulation nord et en retrait de l'axe principal, se situe la place du village et l'accès très confidentiel au site de l'abbaye plus au nord. Autour de ce lieu public, se regroupent les principaux équipements communaux : l'église, la mairie, l'école ...

La rue principale offre deux parties bien distinctes liées à son gabarit et à son organisation. Entre la place et l'impasse des Crochets, les rangs bâtis en front à rue, conjugués au tracé très régulier de la chaussée, du stationnement et des trottoirs et à leur traitement minéral, dégagent un caractère urbain.

A partir de la poste, la rue se dilate et le bâti se diversifie. L'ambiance change et devient plus villageoise avec l'apparition de lieux jardinés soit publics soit privés. Seul, le petit bâtiment de la poste est posé sans respect de l'alignement du bâti ancien.

Enjeux et orientations :

Les aménagements routiers ne prennent pas suffisamment en compte les éléments bâtis et végétaux pour conforter l'identité de ce lieu et son unité spatiale.



La place



La place principale de Liessies se compose actuellement de trois lieux : une place "parking", une place "terrasse" et une place "verte".

- La place "parking" présente un traitement austère dont la végétation masque les éléments constituant l'identité du lieu (le patrimoine bâti et notamment

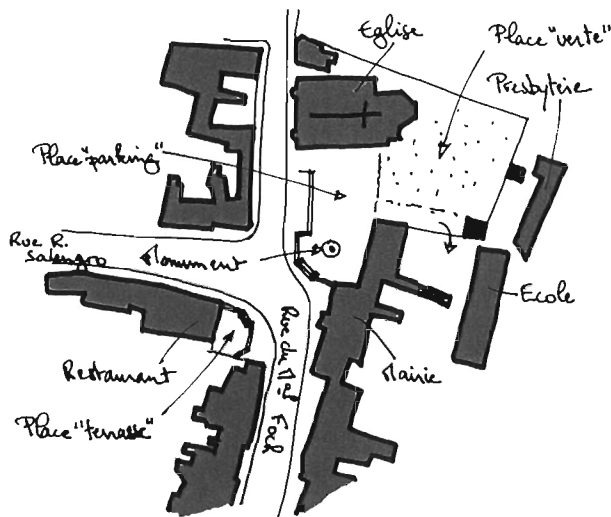
l'église, la place "verte").

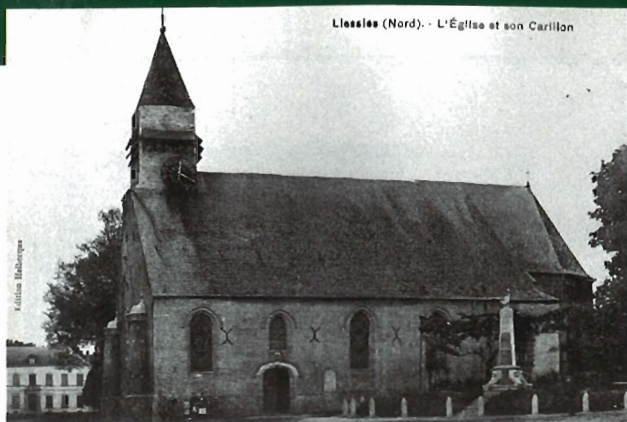
- En face, la place terrasse, privée, est traitée comme un espace public, constitue l'entrée d'un restaurant.

- La place verte, calée entre l'arrière de l'église, le presbytère et donnant accès à l'école, présente un caractère arboré et intimiste.

Enjeux et orientations :

La continuité physique ou visuelle entre ces espaces qui assument pourtant tous un rôle communautaire est différemment perceptible. Par l'effet de fermeture des murets et des terrasses placés de part et d'autre de la voie, l'accent est mis sur le domaine routier au détriment des places et du patrimoine bâti. Pourtant, ce lieu pourrait être aménagé de manière à former un ensemble cohérent respectant les fonctions propres de chacune de ses parties et en utilisant les fronts bâtis comme éléments de mise en scène du site.





Informations générales

Historique :

Laetia est sous l'occupation romaine un camp de colons, les lètes, défricheurs de terre, devant les défendre devant les « Barbares » et assurer une certaine stabilité des frontières de l'Empire romain. Un couvent de femmes est attesté à Liessies entre 764, date supposée de sa fondation et le Xe siècle sous le patronage de sainte Hiltrude. Il aurait été créé par son père d'origine poitevine, Wibert, sous le règne de Pépin le Bref. Par souci d'unification, les souverains carolingiens obligent le monastère de Liessies à suivre une règle unique, celle de saint Benoît. Celle-ci est adoptée définitivement en 817 lors du concile tenu sous l'égide de Louis-le-Pieux à Aix-la-Chapelle, imposant à tous les monastères de l'Empire la règle bénédictine complétée par certaines coutumes uniformisées. Ainsi, selon la règle de saint Benoît, les moines partagent leur temps entre les exercices de prière et le travail manuel.

Après les ravages que causent à l'abbaye les envahisseurs normands et hongrois, l'archevêque de Cologne Brunon tente de la restaurer en y installant des chanoines réguliers, mais ses biens sont spoliés au Xe siècle par les seigneurs d'Avesnes. Cependant, Thierry, seigneur d'Avesnes, lui assure une sorte de seconde fondation en 1095 ; sa veuve aidée de l'évêque de Laon, Barthélémy, poursuit son œuvre. Cet évêque consacre l'église abbatiale en 1114. Peu après une église paroissiale est érigée en dehors de l'enclos monastique pour ne pas troubler les moines.

L'essor intellectuel de l'abbaye est alors considérable : son scripturaire est renommé dans toute l'Europe. Mais les difficultés ne tardent cependant pas à réapparaître : les spoliations opérées par les seigneurs d'Avesnes, une succession d'abbés incompetents, les troubles provoqués par la Guerre de Cent Ans sont autant de causes de déclin et de relâchement de la discipline. Le redressement n'intervient qu'avec l'élection en 1530 de l'abbé Louis de Blois (1506-1566) dit le Vénérable, apparenté par sa mère à la famille de Croÿ. Il entend rendre à la communauté son caractère monastique en revenant à l'observance stricte de la règle bénédictine. Son œuvre est durable : Liessies se maintient en effet dans la régularité jusqu'à sa suppression à la Révolution française. Les Statuts rédigés par Louis de Blois en 1539, confirmés par Paul III en 1545, et qui constituent les normes de sa réforme, inspirent les restaurations entreprises à Saint-Denis-en-Broquerioie et à Saint-Ghislain, de même qu'en dehors du Hainaut, à Saint-Hubert et Saint-Gérard. Louis de Blois est également un abbé bâtisseur : l'abbatiale, le dortoir, une chapelle monumentale

destinée aux reliques, une nouvelle église paroissiale sont entrepris sous sa direction ; après lui Nicolas Le Francq (1578-1610) achève la construction du cloître.

L'activité temporelle des moines couvre l'exploitation de forges à Liessies même, ainsi qu'à Féron. Ils élèvent les bâtiments de l'abbaye, administrent leurs domaines en créant au XVIIIe siècle un système de drainage et d'irrigation encore partiellement visible aujourd'hui. Ainsi la gestion des terres, apparentant l'abbé aux grands seigneurs, prend le pas sur la vie spirituelle.

En 1790, il reste 26 moines à l'abbaye qui sont bientôt chassés. Les lieux sont pillés, l'occupation de 1816 à 1818 par les troupes russes achevant la dégradation des bâtiments. Aujourd'hui seuls demeurent des éléments « périphériques » : les deux tours d'entrée fortifiées, le système d'irrigation, une partie des communs et des écuries, la forge et la résidence-ferme des moines (actuels château et ferme de la Motte).

Bibliographie :

DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ II, Propriétés des Croÿ, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1988, p. 170 à 173 (planches 56 et 57).

DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ IV, Comté de Hainaut I, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1986, p. 76, 77, 116 et 117 (planche 14).

DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ IX, Comté de Hainaut VI, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1989, p. 104 et 105 (planche 22).

MOSSAY Jean, En flânant dans l'Avesnois, Maubeuge, Editions Rotary-Club, 1974, p. 139 à 150.

PETER Joseph, L'abbaye de Liessies en Hainaut depuis ses origines jusqu'après la Réforme de Louis de Blois (764-1566), Lille, René Giard, 1912.

PETER Joseph, Sainte Hiltrude, patronne de Liessies. Sa vie et son culte avec une notice sur l'abbaye de Liessies, Lille, Société anonyme d'imprimerie et éditions, 1947.

SCHUERMANS Michel, BROEZ Annie, GARIN Jean-Louis, DUMONT Thérèse, Etude du site de l'abbaye de Liessies, Association du Pays de l'Helpe / Ecomusée de la région de Fourmies-Trélon, s.d..



Ancienne province du Hainaut
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe

Canton de Solre-le-Château

Superficie de la commune :

1760 hectares

Population : 503 (chiffres de 1999)

15^e siècle : 50 feux ; 1469 : 200 ; 1791 : 160 feux ; 1846 : 1 211 ; 1870 : 1 000 ; 1910 : 753 ; 1946 : 633 ; 1975 : 597 ; 1982 : 513 ; 1990 : 531.

Document d'urbanisme :

POS, l'état actuel date du 10/11/94.

Étude Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie : en cours (intercommunale)

Edifices protégés au titre des monuments historiques :

- Eglise Saint-Lambert (XVI^e siècle), inscription par arrêté du 24 février 1944.
- Chapelle Saint-Hiltrude (XVIII^e siècle), classement par arrêté du 26 août 1947.
- Le périmètre de protection généré par ces monuments historiques a été remplacé en 1992 par une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain (Z.P.P.A.U.).

Site protégé :

- « Parc de l'ancienne abbaye de Liessies et ses abords », inscrit par arrêté du 29 juillet 1987.

Ce site inscrit se trouve en partie sur la commune de Willies.

Musées et parcs culturels :

Parc départemental de l'abbaye de Liessies.

Conservatoire du patrimoine religieux.

Étymologie :

L'origine la plus séduisante du terme Liessies se trouve dans le nom romain laetitia, joie, qui a donné le mot liesse en Français. Cependant, le mot Liessies vient en fait du terme lètes, désignant les colons, protecteurs du territoire.